



Province
de Liège

Enseignement

CRÈCHE PROVINCIALE D'APPLICATION

LES PACOLETS

Projet d'accueil





CADRE INSTITUTIONNEL

D'une capacité d'accueil de 48 enfants, répartis selon l'âge en 7 groupes homogènes, la crèche provinciale d'application « **Les Pacolets** » répond aux critères d'encadrement et d'infrastructure (cf. Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 27 février 2003 portant sur la réglementation générale des milieux d'accueil).

Elle a la particularité de travailler en synergie avec le **Lycée technique provincial Jean BOETS**. Elle bénéficie, de la part du Lycée, indépendamment de l'apport d'élèves « puériculteur·trice·s », d'une aide logistique. Une enseignante psychologue est détachée quelques heures par semaine pour réfléchir aux pratiques professionnelles. Elle s'inscrit bien évidemment dans la logique de partenariat privilégié (entre autre la participation du personnel de la crèche à des projets de mobilité à l'étranger, des voyages comme outils de professionnalisation, l'organisation de colloques pour la section puériculture, la réalisation de petites représentations théâtrales d'élèves ...).

INTENTIONS GENERALES

La crèche provinciale est un lieu d'accueil du jeune enfant.
L'ensemble du personnel a pour but de contribuer à la construction d'êtres humains : des enfants en bonne santé, autonomes, inventifs et respectueux.

Elle place au centre de ses préoccupations l'épanouissement de la personne humaine, au sein d'une société plus juste et plus solidaire.
Elle s'appuie sur le projet éducatif de l'enseignement de la Province de Liège à travers lequel les valeurs de RESPECT, de TOLERANCE, d'EGALE ATTENTION sont affirmées.

La recherche d'un accueil de qualité pour tous se pose d'emblée.
L'enfant au centre des préoccupations, tel est le fil conducteur de notre action et de notre réflexion.

Les intentions générales développées ci-après s'appliquent aux parents et aux enfants mais aussi aux personnes « utilisatrices » de l'outil, à savoir les élèves et leurs professeurs.
Il s'avère nécessaire que tous, nous nous sentions impliqués dans une démarche de qualité toujours « en mouvement ».

1. LA CRÈCHE : UN LIEU ACCUEILLANT

1.1. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

L'intérêt pour l'AUTRE dans toute sa singularité est développé.

L'enfant, le(s) parent(s), la famille, les stagiaires seront reconnus dans leurs besoins et mis en confiance par les professionnels.

Le dialogue et les échanges sont toujours favorisés.

On reconnaît l'importance de la 1^{ère} rencontre : présentation de l'équipe, de l'infrastructure, du mode organisationnel, du projet éducatif.

L'équipe éducative se soucie de créer les conditions maximales pour rendre la séparation plus douce.

L'accueil est un moment privilégié. La disponibilité maximale est recherchée pour une écoute active.

Une réflexion constante est menée à propos du « comment » bien accueillir quotidiennement chaque parent, chaque enfant, comment s'organiser pour que le relais se fasse harmonieusement, comment assurer la cohérence dans l'accueil ...

Les moments d'échanges avec les parents sont favorisés et multipliés :

- Proposer aux mamans d'allaiter à la crèche
- Guider la puéricultrice lors des premiers repas
- Participer à un atelier d'expérimentation (lecture, concert, atelier culinaire, ...)
- Participer à une excursion
- ...

Les **informations** sont claires et structurées à propos de l'organisation et elles sont appuyées par des écrits et/ou par des images (Power point, panneaux de documentation) : projet éducatif, règlement d'ordre intérieur, éléments d'organisation et de prise en charge, livret de familiarisation.

Relayer l'information est essentiel. Le recueil des observations est largement utilisé et relaté aux parents.

Le besoin **de constance, de cohérence et de continuité** dans les relations est assuré par les puéricultrices de références offrant une attention particulière à chacun.

Pour bien accueillir, il convient également de :

- Etre disponible et convivial en réduisant au maximum les contraintes matérielles;
- Pratiquer l'écoute active ;
- Se montrer ouvert et faire preuve de chaleur humaine à tout instant ;
- Etre sécurisant, mettre en confiance ;
- Rendre les lieux chaleureux en apportant une touche personnelle à l'aménagement des lieux de vie de l'enfant.

La crèche est dotée d'un équipement fonctionnel et bénéficie d'un cadre agréable, la décoration – entre autres – lui conférant un aspect chaleureux. En outre, la recherche de lumière et le souci d'une propreté constante font également partie des priorités.

L'aménagement des lieux de vie répond ainsi au souci d'épanouissement de chacun, en toute sécurité physique et affective.



1.2. ORIENTATIONS ET PRATIQUES PÉDAGOGIQUES

1.2.1. PRÉPARATION DU PREMIER ACCUEIL

Suite à une inscription par téléphone ou e-mail, une première rencontre avec la famille est prévue afin de présenter la crèche et le projet d'accueil ainsi qu'une visite des lieux. Le règlement d'ordre intérieur et le projet d'accueil sont rendus au(x) parent(s).

La signature du contrat est proposée dès le 6^{ème} mois de grossesse.

Avant l'entrée du bébé à la crèche, une visite à domicile est réalisée par la directrice qui fait ainsi connaissance avec le milieu de vie de l'enfant et remplit le dossier administratif. Elle est l'occasion pour la famille de communiquer les informations relatives aux habitudes de l'enfant. Celles-ci seront complétées ultérieurement dans le livret de familiarisation.

Ensuite, **une rencontre** est organisée à la crèche entre les familles (et les enfants), les puéricultrices de référence et l'équipe encadrante (la directrice, l'infirmière, la diététicienne, la psychologue).

Elle est l'occasion :

- pour chacun de se présenter et pour les professionnels d'expliquer leur rôle afin de faciliter le partenariat tout au long du séjour de l'enfant.
- pour les parents de faire connaissance afin de développer, dès le départ, un sentiment d'appartenance au groupe.
- de concrétiser les différents axes du projet pédagogique sur base de la diffusion et de l'explication d'un power point.
- d'un moments d'échange important (questions/réponses, prise de rendez-vous médecin, diététicienne ...).

Enfin, **La familiarisation** se déroule en 5 étapes. Elle est prise en charge par les puéricultrices de référence. A chaque étape le parent prend le temps qui lui est nécessaire pour déposer son enfant. Il quitte le service quand il se sent prêt.

- 1^{er} jour : Présence de l'enfant durant 1 heure, en présence du ou des parent(s).
- 2^e jour : Présence de l'enfant seul durant maximum 1 heure, en l'absence des parents. Nous proposons à ceux-ci de se rendre dans le petit salon aménagé à leur intention où ils pourront consulter des revues, des brochures, ...
- 3^e jour : Présence de l'enfant durant 2 à 3 heures, au cours desquelles un repas pourrait être donné par la puéricultrice en présence d'un des parents afin qu'il puisse la guider dans ses gestes et assurer la sécurité affective de l'enfant.
- 4^e jour : Présence de l'enfant (seul) durant maximum 4 heures.
- 5^e jour : Présence de l'enfant environ 6 heures.

Un étalement de cette période peut être prévu si nécessaire et éventuellement prolongé en cas de familiarisation plus difficile pour l'enfant et/ou le(s) parent(s).

Une évaluation est effectuée après chaque étape et en fin de phase de familiarisation en vue d'un réajustement, en fonction des manifestations observées chez l'enfant et/ou du vécu émotionnel des parents. Cette évaluation permet d'approfondir le dialogue entre les professionnels et le(s) parent(s). Elle est proposée directement à l'issue de chacune des périodes.

L'entrée effective de l'enfant est prévue dans une optique de recherche de bien-être pour l'enfant et de bien-vivre la séparation pour les parents (attention, écoute, réponses aux interrogations sont apportées par les professionnels).

Malgré cette entrée effective, la période de familiarisation s'étale bien au delà de ces 5 jours. On peut considérer qu'elle se prolonge tout au long du séjour de l'enfant (changement d'aménagement de la pièce, de service, d'étage, tournante dans le personnel de renfort,...).

Quelques pratiques professionnelles

Lors de la rencontre, les puéricultrices de référence font connaissance avec les enfants et leur(s) parent(s). C'est l'occasion de rendre explicite la pédagogie appliquée :

- **Le respect du rythme**
- **L'inclusion des familles (coéducation)**
- **La proposition de divers ateliers d'expérimentation visant au développement des 5 sens.**
- **L'utilisation de la documentation pédagogique.**
- ...

Elle est l'occasion également de préciser quelques modalités pratiques (matériel de soin à apporter, explications concernant le doudou/ sucette, ...).

La co-titulaire est présente à certains moments de la période de familiarisation.

La puéricultrice procède à une évaluation de la familiarisation, à chaque étape. Elle oriente l'observation et met en place, avec l'aide des parents, la stratégie la mieux adaptée pour assurer le bien-être de l'enfant. La notion de rythme et de réponse aux besoins observés est abordée plus spécifiquement.

1.2.2. GESTION DES TRANSITIONS QUOTIDIENNES

Afin de permettre les transitions harmonieuses, la familiarisation au changement, la mise en place de repères et afin de garantir la sécurité physique et psychoaffective, divers dispositifs sont prévus.

La perception des changements (de situation, de personne, de contexte de vie, de jeux ...) est plus ou moins forte. Il est donc primordial d'y être attentif.

La manière dont les adultes vivent les changements, les séparations et les retrouvailles influence la perception et le vécu de l'enfant.
Le degré de disponibilité de ceux-ci est un élément à prendre en considération.

Ainsi, le professionnel :

- aménage l'espace où l'accueil a lieu (confort et sécurité assurés, jeux adaptés mis en scène et en nombre suffisant) ;
- suscite la collaboration des parents lors de la transition ou de la séparation (objet transitionnel, rituel ...) ;
- suggère aux parents une « plage » d'accueil de manière à rencontrer ce besoin de disponibilité maximale ;
- prévient les parents de l'organisation des ateliers d'expérimentations (peinture, lecture, psychomotricité, jeux d'encastres, ateliers de transvasements, ateliers de bien-être, ateliers de graphisme, ateliers du goût et de l'odorat ...) proposés au jour le jour sur les tableaux blancs à l'entrée des étages.
- prévient les parents, l'enfant de toute modification prévisible (changement au niveau prise en charge par exemple, présence et départ de stagiaires), de toute activité exceptionnelle (excursions, spectacle ...) ;
- permet aux parents et à l'enfant de réinvestir un autre lieu de vie (autre service) en le visitant ;
- organise l'espace de communication parent(s)-professionnels, les échanges : une attention pour tous, un recueil de communication/observations. Les échanges portent nécessairement sur ce qu'a vécu l'enfant (à la crèche, au domicile, à propos de son activité, de l'alimentation, du repos, des moments d'interactions, des " exploits " quotidiens ...).
- cherche à montrer l'extraordinaire dans l'ordinaire ;
- aménage les moments de retrouvailles, permet à l'enfant de repérer ces moments et de s'y préparer (instauration d'un rituel) ;
- pratique le tout « en douceur » et en harmonie ;
- réfléchit à l'intégration et la place des stagiaires de manière à garantir la sécurité et d'assurer les repères pour l'enfant.

Quelques pratiques professionnelles :

La puéricultrice invite les parents à laisser à l'enfant un objet transitionnel comme un petit foulard porté par un parent, un doudou, une sucette, un petit objet à déposer dans sa boîte aux trésors chez les grands ...

Si la puéricultrice est occupée, elle invite les parents à déposer momentanément l'enfant au tapis, entouré d'objets familiers et/ou de son objet transitionnel, dans une position acquise.

La puéricultrice prévient, de manière hebdomadaire, par l'intermédiaire d'un affichage, la présence nominative des puéricultrices, des stagiaires ... et de tout atelier prévu.

La puéricultrice tient une farde d'observations quotidiennes.

1.2.3. ACCOMPAGNEMENT DES VÉCUS – DE LA SÉPARATION

Il convient pour les professionnels de :

- prendre le temps nécessaire pour rassurer l'enfant et faire en sorte qu'il se sente en sécurité et entouré (prendre l'enfant dans les bras, le cajoler, lui laisser un objet transitionnel...);
- informer le(s) parent(s) de l'importance d'un rituel de séparation personnalisé, de bien marquer le moment du départ et de ne pas partir en cachette ;
- percevoir le ressenti des parents, écarter tout sentiment d'abandon ou culpabilité en mettant en confiance. Expliquer aux parents le déroulement prévu de la journée, les ateliers envisagés, proposer un contact téléphonique dans le service ou au bureau durant la journée si les parents sont inquiets ;
- reconnaître les émotions de l'enfant (chagrin, colère, joie, peur, ...), permettre leurs expressions dans les limites acceptables par le groupe, et verbaliser autant que possible ;
- en cours de journée, évoquer la présence ou l'absence des parents ou des personnes significatives pour l'enfant (grands-parents, puéricultrice, stagiaire...);
- organiser l'accueil de 2 ou plusieurs enfants, dans le même temps. La puéricultrice indique son état de disponibilité, chacun étant accueilli à son tour. Les parents sont invités à patienter un moment. La mise en place d'un rituel personnalisé incombe à la puéricultrice et sera partagé avec la puéricultrice co-titulaire ;
- donner un éclairage à toute séparation difficile en faisant preuve d'empathie et de non-jugement. Réfléchir à des pistes avec les parents ;
- permettre aux parents de « revivre » la journée de leur enfant à la crèche : explication de la puéricultrice sur base de la farde d'observations, photos réalisées au cours d'ateliers d'expérimentations, documentation du quotidien, de la vie à la crèche, du projet pédagogique,...

Quelques pratiques professionnelles :

La puéricultrice propose à l'enfant de garder un objet transitionnel le temps nécessaire. Il en est de même avec la sucette et le « doudou ».

La puéricultrice invite éventuellement l'enfant à s'en détacher, si elle le sent prêt, et/ou pour participer à un atelier, repas ...

La puéricultrice reconnaît les émotions et les vécus de l'enfant (joie, satisfaction, tendresse mais aussi colère, frustration, tristesse ...), en pratiquant l'écoute active et en reformulant.

La puéricultrice re-propose aux parents une période de familiarisation après une longue période d'absence de l'enfant (vacances, maladies ...).

Les enfants ayant un doudou le gardent près d'eux au tapis. Pour les plus grands qui se déplacent, une pochette à doudous est disposée sur les portes des dortoirs à leur hauteur afin qu'ils puissent en disposer à leur convenance.

Les puéricultrices réalisent des panneaux de documentation du quotidien (la vie à la crèche) et des expérimentations réalisées.

1.2.4. COHÉRENCE ET CONTINUITÉ DANS L'ACCUEIL

Pour garder une cohérence et une continuité dans l'accueil, il est nécessaire de :

- garantir la stabilité de l'équipe : deux puéricultrices de référence par groupe d'enfants qui agissent en complémentarité. Limiter le nombre d'intervenants est une recherche constante. La transmission des informations et le dialogue entre professionnels revêtent une importance cruciale (la farde des observations ainsi que le cahier de communication interprofessionnelles sont les outils utilisés au quotidien) ;
- garantir la stabilité du groupe d'enfants : le groupe est formé et se constitue au fur et à mesure de l'arrivée des enfants et ce, jusqu'à la fin du séjour. La vie du groupe et sa prise en charge en fin de séjour sont aménagées ponctuellement de manière spécifique afin de garantir un maximum la cohésion du groupe ;
- préconiser la régularité de fréquentation et en négocier le rythme au moment de l'inscription, afin de garantir le maintien d'un nombre suffisant de repères pour l'enfant et une plus grande sécurité affective ;
- assurer la continuité des observations, des interventions et des soins à l'enfant. Les puéricultrices de référence veillent à rencontrer ce besoin de permanence et de stabilité dans la relation établie. La place de la stagiaire est envisagée dans ce sens : selon l'année d'étude et/ou la section, une demi-journée ou une journée d'observation est appliquée ;
- favoriser des moments privilégiés avec chaque enfant (moment du repas, de la mise au lit, moment du change, moments d'observation, ...) ;
- porter une attention particulière à chaque enfant, en réponse aux besoins observés. Une préoccupation de chaque instant est de réunir les conditions optimales pour une relation privilégiée (s'assurer que les autres enfants soient en sécurité affective).

Quelques pratiques professionnelles :

Les puéricultrices de référence accompagnent l'enfant dès son entrée à la crèche jusqu'à son départ.

La puéricultrice veille à garantir un maximum de repères dans l'aménagement du lieu de vie, des coins de jeux et de soins.

Elle s'installe de manière à avoir un regard constant sur chaque enfant et inversement.

La puéricultrice soutient l'activité de l'enfant et entretient avec lui une relation privilégiée par le regard croisé et la parole.

La puéricultrice en interaction avec un enfant n'est pas interrompue, sauf en cas de nécessité.

Elle s'assure au préalable que toutes les conditions sont réunies pour mener à bien la relation privilégiée (réaménagement l'espace de jeux, propose de nouveaux jeux, fait appel à une puéricultrice volante, veille à laisser une puéricultrice en permanence sur le groupe ...).

1.2.5. AMÉNAGEMENT DE LA FIN DU SÉJOUR

Assurant la continuité dans l'accueil et le suivi du groupe, les puéricultrices de référence aménagent la fin de séjour.

La fin de séjour est discutée avec le(s) parent(s) au moment de la signature de contrat et est adaptée à chaque situation.

Afin de la préparer au mieux, quelques points d'attention sont à prendre en considération :

- préparation de l'enfant et des parents à rencontrer un autre milieu, à savoir l'école (familiarisation personnalisée) ;
- organisation du départ de l'enfant (fête de fin de séjour avec l'ensemble du groupe et leur famille, CD ou clé USB contenant des photos/vidéos prises le long du séjour ...).
- détachement progressif du professionnel (la puéricultrice doit pouvoir parler avec d'autres professionnels de son vécu, de ses difficultés, de ses émotions) ;
- la puéricultrice réorganise la vie du groupe suivant les départs en veillant à maintenir la stabilité et la sécurité affective ;
- un nombre plus restreint d'enfants présents au sein du groupe impose des regroupements inévitables. Il importe dès lors d'organiser des moments de rencontres entre les enfants ;
- la puéricultrice prépare les enfants au départ d'un « copain », d'un professionnel, d'un stagiaire en le verbalisant lors de l'assemblée du matin chez les grands, en rendant leur boîte aux trésors et leur coussin personnel ...

Quelques pratiques professionnelles :

Les puéricultrices organisent quotidiennement, chez les grands, l'assemblée du matin et le jeu du " Qui est là ? " A cette occasion, la photo des enfants partis à l'école est placée dans " la case école ".

Les puéricultrices de référence organisent une fête de fin de séjour (goûter ou souper) et y invitent tous les enfants du groupe (même ceux partis à l'école) et leur famille pour un moment convivial afin de cloturer le parcours à la crèche.

2. LA CRÈCHE : UN LIEU ÉPANOUISSANT

2.1. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Nous veillons à rencontrer tous les aspects de **bien-être** garantissant l'épanouissement de chacun. Nous veillons à assurer la sécurité physique et affective en assurant la continuité dans les soins et la prise en charge de l'enfant.

Nous **aidons l'enfant à grandir** affectivement et socialement et sommes attentifs à développer les potentialités de chacun, en respectant les rythmes d'apprentissage.

Nous favorisons l'**épanouissement par le jeu et l'expérimentation** et pensons l'aménagement des lieux et le choix d'un matériel didactique en fonction des différents âges et des besoins en apportant les repères nécessaires.

Nous permettons à chacun d'exprimer ses émotions, dans le respect des autres.

Les interactions adultes/enfants sont valorisées et permettent des réponses adaptées aux besoins observés.

Les relations de partenariat avec les parents, les autres professionnels, le Lycée Technique Jean Boets, l'Université de Liège, l'ONE, les Chiroux, l'Erasmus, la maison des langues, l'AVICQ, le SAJ ... sont établies dans un esprit d'ouverture constructif.

Le souci d'évaluer et de réajuster les pratiques est constant.



2.2. ORIENTATIONS ET PRATIQUES PÉDAGOGIQUES

2.2.1. AJUSTEMENT DE L'ENVIRONNEMENT MATÉRIEL, DE L'ESPACE INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR

- Les lieux de vie ont été conçus sur le plan architectural de manière à garantir le regard de la puéricultrice sur l'enfant et inversement. Ainsi, lors des différents soins (changes, soins de nez,...), la disposition du mobilier permet à la puéricultrice de garder un contact visuel permanent sur les enfants évoluant dans le service (installation de miroirs permettant de voir les angles morts). Le mobilier et le matériel ont été choisis en fonction de la notion « groupe-âge » (table de soins ergonomique - coussin à langer adapté - mobilier de rangement d'accessibilité aisée - tables et chaises adaptées - lits répondant aux normes de sécurité...). La disposition des lieux de vie et du matériel est rendue fonctionnelle, évitant ainsi des déplacements ou mouvements inutiles ou gênants pour l'enfant.

- Les espaces sont sécurisés (nombre de radiateurs limité, prises de courant sécurisées), le matériel introduit est adapté (tapis de jeux, modules de psychomotricité ... sont sélectionnés en fonction de l'âge des enfants et de leur stade de développement psychomoteur). Afin d'ouvrir le champ des expérimentations, du matériel informel/de récupération peut être proposé aux enfants sous la surveillance de la puéricultrice.
- Dans chacun des services se trouvent un « coin doux » et un « coin moteur ». A l'étage des grands, dans les services, se rajoutent des « coins jeux symboliques » (poupées, dînettes, déguisement, garage et véhicules ...) ainsi qu'un « coin lecture » (tapis avec livres, petite bibliothèque ...). Il y a également une pièce « bac à boules » et « coin lecture/relaxation ». Le puits de lumière est l'endroit où grand nombre des ateliers d'expérimentations sont proposés quotidiennement. Les enfants ont la possibilité d'évoluer et de s'exprimer librement dans ces différents espaces.
- L'espace « jeux » est largement ouvert et ajustable en fonction des besoins ; Des barrières de sécurité sont prévues entre l'espace « soins » et l'espace « jeux ».
- Les jouets sont de taille adaptée, diversifiés et en nombre suffisant (objets en plastique, en tissu, bois ...), choisis en fonction de l'âge et du stade de développement et proposés, par catégorie, dans de petites bassines à disposition. Ils sont le plus souvent modulables. Un jouet offrira de préférence plusieurs possibilités d'exploration ou d'expérimentation et une multiplicité d'actions (bassins, cubes, boîtes ...). Progressivement, les jeux seront mis en scène (aménagement de « coins symboliques », dînette dressée à table, poupées habillées dans les petits lits/poussettes/chaises hautes, animaux présentés avec une ferme, petites voitures sur circuit ou garages ...). Le livre est introduit et présenté à l'enfant dès le plus jeune âge (livre à manipuler et/ou à raconter).
- Les ateliers d'expérimentations organisés permettent à chaque enfant de s'exprimer de multiples manières afin que chacun puissent évoluer à son rythme et s'épanouir. La priorité pour l'enfant est de pouvoir manipuler, toucher, observer, goûter, sentir, essayer ... librement **sans aucune obligation de résultats, ni de participation. L'important est le processus.**
- Des activités extérieures sont organisées (visite d'une ferme pédagogique, balade dans les bois, théâtre pour enfants ...). Une fois par séjour, les familles sont invitées à y participer. Les déplacements effectués à l'occasion des activités extérieures sont assurés par les véhicules provinciaux munis de rehausseurs.
- L'espace extérieur est aménagé et protégé. Celui-ci permet aux enfants de l'étage des grands de mener des activités diversifiées par tout les temps (coin potager, modules divers, tableau et craies, jeux muraux, matériel informel ...)
- Le service est réaménagé chaque fois que nécessaire en fonction des besoins observés, du moment de la journée, du nombre d'enfants présents. Certains changements se font avec les enfants dans le but de maintenir les repères. Les objets seront disposés de manière accessible. Ainsi, il sera permis à un enfant de poursuivre ou de prolonger son activité tandis qu'un autre enfant mène une activité différente en même temps.

Quelques pratiques professionnelles :

Chez les plus petits, la puéricultrice dépose l'enfant au tapis, sur le dos, dans un espace aménagé. Des objets sont disposés sur le tapis autour des enfants. Des petits portiques peuvent être installés occasionnellement.

Lorsqu'ils commencent à se déplacer, les jeux sont proposés, par catégorie, dans de petites bassines déposées à leur hauteur à différents endroits de la pièce. Dans ces bassines, la puéricultrice propose un panel de jeux renouvelables (animaux, anneaux, hochets, différents types de balles ...). Des modules adaptés (mousses, pentes, vagues, voiture et crocodile d'activités ...) sont aménagés dans l'espace de vie.

A l'étage des grands, les services sont divisés en différents espaces :

- Doux : cousins divers (texture, taille ...) et couettes sont disposés afin de créer un espace cocoon.
- Moteur : divers modules favorisant l'exploration motrice.
- Bibliothèque : les livres sont à disposition et proposés de manière attractive afin de favoriser le développement du langage, du graphisme, de la créativité ...
- Les coins symboliques font progressivement leur apparition afin de développer l'activité sociale (cuisine/dinette, poupées, garage et voitures, déguisements ...) et sont mis en scène pour donner " l'appétit/l'envie " aux enfants de jouer.

La puéricultrice propose également divers bacs/bassines de jeux sérieux, divers balles, divers matériaux de construction (cubes, légos, briques ...), vélos/patinettes en tout genre ...

La puéricultrice réoriente l'activité de l'enfant en fonction de ses besoins et de la vie du groupe.

Le jeu est libre, dans l'espace prévu et suivant les règles et limites énoncées. Des ateliers d'expérimentations sont quotidiennement proposés aux enfants par les puéricultrices (un tableau reprenant les activités de la semaine se trouve à l'entrée des étages).

Les puéricultrices favorisent l'éveil des 5 sens des enfants :

- Jeux sensoriels sonores (par des chansons, des comptines, des spectacles, des concerts ...)
- Jeux sensoriels visuels (par des jeux d'ombres et de lumières, la table lumineuse ...)
- Jeux sensoriels tactiles (parcours sensoriels, textures différentes ...)
- Jeux sensoriels olfactifs (ateliers des senteurs ...)
- Jeux sensoriels gustatifs (atelier du goût avec découverte d'épices, d'herbes aromatiques, de condiments; ateliers culinaire ...)
- Jeux moteurs (parcours de psychomotricité, création de cabanes sensorielles, chateau gonflable ...)
- Jeux de manipulation (psychomotricité fine : graphisme/peinture, enfilage, encastrements, transvasements eau/sable/pâte ...)

La puéricultrice veille à développer l'imaginaire et les compétences de chacun. Les enfants participent si ils le souhaitent.

2.2.2. RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES DE L'ENFANT ET DE SA PARTICIPATION ACTIVE POUR LE MENER VERS L'AUTONOMIE

L'enfant est un être de relation « sensible » en construction. Il développe des compétences dès le plus jeune âge.

Au fil du temps, il a cette capacité de développer de nouvelles compétences toujours plus élaborées et performantes.

Il est indispensable de :

- donner à l'enfant une place active, en rendant perceptible les règles de vie, en posant des limites ;
 - encourager l'enfant, soutenir son activité, ses explorations, ses projets, son expérimentation, par le regard et/ou la parole ;
 - permettre à l'enfant de se construire à son propre rythme, de développer ses potentialités et sa confiance en lui.
 - viser le processus d'apprentissage de l'enfant et non pas le résultat.
- La puéricultrice agit de façon à permettre à l'enfant de **découvrir et de se construire à son rythme** en évitant de faire intrusion dans son activité. La **stimulation indirecte** par un aménagement réfléchi de l'espace, par le choix de jouets appropriés, fait objet d'une réflexion constante (un enfant qui rampe demande à ce que l'adulte installe du mobilier qui l'aide à se redresser seul, sans aide...). Elle permet à l'enfant de manipuler, **d'acquérir les positions par lui-même** et de les maîtriser à son gré.
 - L'enfant explore à son rythme. Chaque service est aménagé de manière à répondre à ce critère. Des espaces d'activités, du matériel psychomoteur adaptés en fonction des âges sont prévus et ré ajustables. **La puéricultrice veille à ne pas mettre l'enfant dans une position qu'il n'a pas acquise par lui-même.**
 - L'enfant doit pouvoir jouir d'une grande **liberté de mouvements**. Nous recommandons aux parents de revêtir l'enfant de vêtements amples confortables favorisant ses déplacements.
 - La puéricultrice sollicite la **participation active** de l'enfant au moment des soins, dans un plaisir partagé (habillage, déshabillage...), au moment des repas ou de la mise en place d'activités/ateliers (self-service boissons, self-service repas chez les grands, lavage des mains,....)
 - La puéricultrice se soucie de permettre **l'épanouissement de chacun en favorisant les interactions positives** entre enfants (les notions de partage, d'échange). Elle reconnaît les interactions positives et négatives comme étant des manifestations et expressions d'émotions (colère, joie, tristesse) et la construction des personnalités. Elle se positionne en tant que régulateur des échanges.

- Dans la mesure du possible, la puéricultrice évite d'interrompre l'activité de l'enfant. Elle garanti à l'enfant la découverte par le jeu sans qu'il soit « gêné » par les autres et ainsi permet la construction de chacun. Elle intervient, dans le cadre des soins, en choisissant le « bon moment » et en considérant l'enfant comme un partenaire et non un objet de soins.
- La puéricultrice favorise la **recherche de la libre activité** même si le jouet est utilisé en dehors de son but conceptuel. Elle prône les choix créatifs.
- La puéricultrice permet à l'enfant de réaliser des actions « seul sans aide », elle marque un temps d'attente entre sollicitation et réponse. Patiente, respect des rythmes propres et aspects émotionnels sont des facteurs garants de **l'acquisition progressive de l'autonomie**.

Quelques pratiques professionnelles

Les puéricultrices tiennent à jour, dans chacun des services, « le tableau de compétences ». Cet outils, à destination uniquement des professionnels, permet de savoir très rapidement quelles compétences sont acquises par tel ou tel enfant (marche seul, mange seul, tient assis, utilise le petit pot ...). Grâce à cela, les puéricultrices respectent strictement le niveau d'acquisition de l'enfant. Cet outil est constamment mis à jour en fonction des nouveaux acquis.

La puéricultrice encourage l'enfant à découvrir, à explorer par lui-même et à son rythme. Elle ne « fait » pas à la place de l'enfant mais met les choses en place pour qu'il y arrive.

Elle pratique la stimulation indirecte (soutien à distance par la parole, par le regard). Elle le félicite en cas d'exploit et l'encourage dans le cas contraire.

La puéricultrice sollicite la participation des enfants :

- Lors des réaménagements de service (rangement des jeux, des coins symboliques).
- Lors des changes, des différents soins (l'enfant tient son aerosol, se tourne durant le change,...).
- Lors de l'habillage et du déshabillage (il retire progressivement ses chaussures et ses chaussettes, il range ses effets personnels aux endroits indiqués par sa photo, ...).
- Lors des repas (il tient son biberon, il utilise la double cuillère, il va mettre son bavoir au bac à linge, il participe au self-service repas et boissons,...).

Le lavage des mains est introduit progressivement. Lorsque les enfants sont à l'étage des grands, ils utilisent des éviers à leur hauteur.

2.2.3. SOUTIEN DES INTERACTIONS ENTRE ENFANTS

Le soutien passe par la consolidation des liens naturellement établis, du lien d'attachement avec les adultes référents qui garantissent la sécurité physique et affective.

Soutenir, c'est observer, créer des situations d'interactions, manifester de la disponibilité, de la présence, protéger l'enfant.

Soutenir, c'est laisser à l'enfant l'occasion de rencontrer l'autre, de se positionner et l'aider à exprimer ses émotions positives et négatives.

Soutenir, c'est aussi permettre à l'enfant de se construire grâce au groupe et par le groupe.

- Dès les premiers mois, l'enfant est placé au tapis, aux côtés d'autres enfants. Installé toujours dans une position **qu'il a acquis par lui-même**, entouré d'objets significatifs qu'il peut manipuler, l'enfant se trouve dans un espace sécurisant. La situation de proximité permet à l'enfant dès qu'il se sent prêt d'entrer en communication, en relation avec ses pairs. Pendant ce temps, la puéricultrice assure une présence sécurisante.
- La puéricultrice offre à l'enfant les conditions nécessaires pour favoriser les interactions entre enfants, en étant attentive à réduire les situations de conflits inévitables en collectivité.
- La puéricultrice suscite le plaisir du jeu, le partage.
- En même temps que l'environnement matériel se modifie, des règles de vie sont rendues explicites en fonction de la capacité d'intégration des interdits par l'enfant. Les règles sont simples, claires et stables : une nécessaire cohérence dans leur application est requise entre tous les membres de l'équipe.
- Une attention particulière est accordée lorsqu'il y a conflit. La puéricultrice dirige son attention par une observation pointue et ce avant toute intervention directe. Son intervention passe par la verbalisation : mettre des mots, aider l'enfant à comprendre ce qui se passe, permettre à l'enfant de retrouver sa place dans le groupe, reconnaître les émotions ressenties par l'enfant (colère, tristesse, frustration ...). Il importe d'assurer à chaque enfant la sécurité physique et affective. Il convient d'être aussi attentif à « l'agresseur » qu'à « l'agressé ».

Quelques pratiques professionnelles :

La puéricultrice introduit la notion de partage à travers des activités collectives : dînette, dessin collectif , repas et boissons self-service chez les grands, présentation du contenu des boîtes à trésors ...

Des jeux adaptés à leurs besoins et leurs désirs sont proposés, l'enfant a aussi l'occasion de se diriger librement vers les divers coins d'activités.

La puéricultrice favorise les interactions constructives et permet à l'enfant de libérer des tensions éventuelles.

Afin de limiter les situations conflictuelles, elle met à la disposition des enfants, un nombre suffisant d'objets.

Les règles de vie en groupe sont énoncées clairement : « on ne grimpe pas sur la table dans la cuisinette », « on range les jouets ensemble fin de journée » ...

Chez les plus grands, la puéricultrice et les enfants commencent la journée par l'assemblée du matin et le jeu du « Qui est là ? » afin de favoriser la reconnaissance de chacun, la place dans le groupe et les échanges.

2.2.4. INDIVIDUALISATION DES PRATIQUES ÉDUCATIVES

Une attention particulière est accordée à chacun. La recherche des conditions assurant **le bien-être des enfants** est une préoccupation de chaque instant. A la crèche, les groupes d'enfants sont homogènes, ce qui amène une réduction des contraintes organisationnelles.

- La puéricultrice est attentive au respect des rythmes chrono-biologiques et de développement. Elle ajuste le plus adéquatement possible l'organisation du groupe en fonction de chacun de ses membres, elle recherche toujours le fragile équilibre nécessaire entre les besoins de chaque enfant, du groupe et des professionnels.
- La puéricultrice instaure des repères personnels à chaque enfant et veille à les maintenir de manière cohérente et constante.
- La puéricultrice met en place des moments de relation privilégiée pour que les besoins spécifiques soient satisfaits. Les repas, les soins sont des moments où cette relation connaît son pôle d'intensité.
- Elle transmet ses observations aux parents par le dialogue et divers panneaux de documentation.

Quelques pratiques professionnelles

La puéricultrice suit le rythme chrono-biologique de chaque enfant : elle met l'enfant au lit quand apparaissent les signes de fatigue, elle propose le petit pot lorsque l'enfant en manifeste l'envie et qu'il est prêt, ...

Elle veille à placer l'enfant dans une position qu'il maîtrise car il l'a acquise par lui-même, dans une situation qu'il connaît (sur le tapis,...).

La puéricultrice prend en compte les rituels propres à chacun. Au début de la prise en charge, elle s'appuie sur les indications fournies par les parents à propos des habitudes, rituels, manifestations... (dans le carnet de familiarization entre autres).

3. LA CRÈCHE : UN LIEU RESPECTUEUX

3.1. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Nous nous engageons à **respecter la vie**, l'environnement. Notre rôle éducatif garde ici toute sa pertinence.

Nous considérons également que le respect des autres passe par le respect de soi-même.

Nous nous engageons à **respecter la personne** et le bien-être de chacun, à nous comporter en professionnel de la petite enfance, sans prendre la place des parents. Il importe de percevoir correctement le rôle et la place de chaque membre de l'équipe mais également de percevoir clairement nos limites et de rester à notre place. Empathie et compréhension à l'égard de l'autre sont appliquées.

Nous nous engageons à tenir compte des différences et des **individualités de chaque enfant ainsi que de leur famille et de leur culture.**

Nous nous engageons à reconnaître l'autre en tant que **personne à part entière** et à le respecter en pratiquant le non jugement.

S'adapter et intégrer un enfant différent sont des attitudes que nous mettons en œuvre (partenariats possibles avec des organismes spécialisés).

Nous nous engageons à **respecter la qualité des soins** tant au niveau sanitaire, diététique que psycho éducatif.

Nous nous engageons aussi à :

- respecter les règles, les consignes, le matériel ;
- adhérer aux valeurs et au projet éducatif ;
- être solidaires.

Nous sommes garants de la **confidentialité** et du **secret professionnel**.



3.2. ORIENTATIONS ET PRATIQUES PÉDAGOGIQUES

3.2.1. ACCOMPAGNEMENT DES ÉMOTIONS DE L'ENFANT ET SOUTIEN DE SA PRISE DE CONSCIENCE

Pour atteindre ces 2 objectifs, il est fondamental de :

- considérer l'enfant comme une personne aux multiples potentialités, le reconnaître et l'accueillir de manière bienveillante ;
- respecter son individualité et permettre son expression, dans les limites acceptables pour la vie en collectivité (respect des autres, de lui-même et du matériel) ;

- respecter ses goûts et préférences;
- reconnaître (mettre des mots sur ce qu'il ressent) et accepter les manifestations de ses émotions qu'elles soient positives et/ou négatives. Veiller à ce que le message verbal et non-verbal soient cohérents.
- comprendre les signes de malaise, d'insécurité et mettre les choses en place pour y répondre et/ou y remédier (observer, évaluer, agir et réévaluer) ;
- valoriser et renforcer les exploits de l'enfant, ses nouvelles découvertes par des mots, des signes non verbaux (par exemple, un acquiescement de la tête)

Quelques pratiques professionnelles :

L'enfant est nommé par son prénom lors de l'accueil personnalisé ; cela apporte chaleur et convivialité. Les surnoms sont laissés à la famille.

De nombreuses photos des enfants et de leur famille sont affichées au sein de la crèche (casiers, portes des services, cages d'escaliers ...).

Quand l'enfant semble en difficulté, la puéricultrice oriente son observation en se posant des questions concernant la nature de son malaise, les actions à entreprendre, les objectifs à court, moyen et long terme ...

La puéricultrice félicite l'enfant et peut aussi marquer son désaccord ou sa désapprobation.

La puéricultrice reste cohérente lors des communications verbales et non-verbales avec les enfants (exemple : elle ne grimace pas si elle dit que le repas est bon).

3.2.2. TISSAGE ET CONSOLIDATION D'UNE RELATION DE CONFIANCE ET DE RESPECT

Parallèlement à ce qui est développé ci-dessus, l'ensemble de l'équipe en ce compris les infirmières, la diététicienne, le médecin et la psychologue sont amenés à développer, à travers leurs missions spécifiques d'accompagnement et leurs actions éducatives, une relation de confiance.

La puéricultrice reste à sa place de professionnelle sans émettre de jugement de valeur et en respectant la vie privée des familles.

La puéricultrice et l'ensemble de l'équipe sont à l'écoute des parents et garantissent la confidentialité.

Toutefois, elle établit un dialogue autour des choix éducatifs de la crèche et en précise les fondements en référence au projet d'accueil.

La poursuite du dialogue, autour des choix pédagogiques, se fait tout au long du séjour en crèche, parents et professionnels intervenant en complémentarité dans l'accomplissement du bien-être et du développement de l'enfant (**co-éducation**).

Les règles de vie à la crèche sont énoncées et répétées quand c'est nécessaire, en ce qui concerne :

- le respect des ateliers d'expérimentations prévus (arrivée ponctuelle des parents afin de ne pas interrompre les ateliers),
- le revêtement de chaussons chez les bébés (chez les grands par mauvais temps),
- le fait que les grands frères et sœurs restent dans les zones où n'évoluent pas les enfants de la crèche,
- les déplacements vers le dortoir (le parent peut récupérer son enfant dans le dortoir uniquement s'il s'y trouve seul), ...

La consolidation des échanges parents/professionnels permet à chaque intervenant d'intégrer les progrès ou nouvelles acquisitions de l'enfant et de proposer des lignes de conduite cohérentes, en continuité (maison/milieu d'accueil).

Il est indispensable de réfléchir ensemble, de poser des choix, d'observer, de communiquer ses observations, d'évaluer et surtout de prendre le temps d'échanger et de se connaître.

Quelques pratiques professionnelles

L'équipe toute entière accueille les enfants, chaque jour avec ses particularités, et son vécu. Elle réserve une attention professionnelle à toute situation : allaitement maternel en cours, enfant différent, enfant en souffrance physique et/ou émotionnelle, séparation des parents ...

L'organisation des rencontres avec le médecin est planifiée par l'infirmière, en fonction des vaccinations, du suivi préventif à réaliser et des situations médicales particulières rencontrées.

La diététicienne intervient quant à elle à chaque changement de régime, et chaque fois que l'état de santé de l'enfant impose un réajustement. Elle donne aux parents les renseignements et les conseils utiles et veille à transmettre les informations à qui de droit (puéricultrices, infirmières, médecin, cuisinière ...).

Des informations sont apportées aux parents et aux enfants par voie d'affichage afin de donner du sens aux différents vécus : menu de la semaine, ateliers programmés, invitations aux fêtes ...

3.2.3. AMÉNAGEMENT DES CONDITIONS ASSURANT LA QUALITÉ DE SERVICE : DYNAMIQUE DE RÉFLEXION ET MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'ACCUEIL

Il est nécessaire de sans cesse **prendre du recul et d'évaluer nos pratiques**, afin de faire vivre notre projet d'accueil dans le cadre d'une dynamique propre au milieu d'accueil.

L'enjeu est d'autant plus essentiel qu'il concerne des êtres en évolution. Après avoir intégré les principes du projet d'accueil, les puéricultrices ont l'opportunité d'évoluer par le biais de la formation continue, des partenariats et des concertations. Elles y développent également leur créativité.

L'établissement d'un **dialogue constructif** centré sur le projet, qui tient compte des individualités, des potentialités de chaque membre de l'équipe est incontournable.

Nous prévoyons **des rencontres régulières** entre membres de l'équipe, en fonction des problématiques rencontrées. Nous sommes aussi à la recherche de nouvelles méthodologies afin d'optimiser les échanges. Les cahiers de transmissions, les panneaux d'informations et de documentations, les tableaux de compétences, les heures de concertations, les réunions d'équipes sont largement utilisés.

Lors de l'accueil d'un nouveau membre de l'équipe tout sera mis en œuvre pour que celui-ci s'intègre au mieux et comprenne toutes les subtilités du projet pédagogique (mise en place d'un système de parrainage). Les rôles et fonctions de chacun sont précisés. La meilleure complémentarité est recherchée à chaque reprise de service. L'intérêt de l'enfant et celui du groupe sont toujours des priorités.

Le **respect de chacun** dans la fonction remplie, le respect du règlement d'ordre intérieur, l'adhésion au projet d'accueil font partie de la réussite du séjour de l'enfant.

Quelques pratiques professionnelles

Une fois par mois, une réunion interdisciplinaire (les puéricultrices présentes, les infirmières, la diététicienne et ponctuellement la psychologue) se déroule au sein de l'établissement.

Pour préparer celle-ci, des réunions inter-étages (chez les bébés et chez les grands) sont organisées.

Ces rencontres représentent le ciment permettant à l'équipe de communiquer autour des différentes thématiques choisies ou imposées afin d'évoluer vers une qualité d'accueil en constante évolution.

Des rencontres sont organisées avec tous les parents avant l'entrée à la crèche et avant le changement d'étage. Cette dernière vise à expliquer les changements d'organisation chez les grands (arrivées, siestes, repas,..), les ateliers d'expérimentations proposés à l'étage, les excursions ...

C'est aussi l'occasion pour la psychologue d'aborder des moments clé du développement de l'enfant tels que : l'apprentissage de la propreté, la période d'opposition (les frustrations, colères et gestes d'agressivité). Elle permet également de répondre aux questions des parents, de créer le sentiment d'appartenance au groupe mais aussi d'instaurer une ambiance chaleureuse et familiale.

Occasionnellement, des réunions de parents sont proposées autour d'un thème choisi en équipe (avec éventuellement un intervenant extérieur).

Des journées pédagogiques sont également prévues pour la formation du personnel en équipe entière.

Des colloques et/ou conférences sont organisés, en partenariat avec le Lycée Jean Boets, sur divers thèmes concernant la puériculture.

3.2.4. RELATIONS EXTÉRIEURES ET RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS DE FORMATION

Dans une dynamique d'ouverture, il est important de travailler en partenariat avec les structures médico-sociales régionales (consultations O.N.E., Maisons médicales, Service d'Aide à la Jeunesse, la maison maternelle d'Alleur ...) ainsi qu'avec divers partenaires provinciaux (l'OpenAdo, les Chiroux, le Bibliobus, la maison des langues ...).

Des projets Erasmus avec divers pays (Italie, France, Luxembourg, Finlande, Grèce, Crète, Lettonie ...) sont menés par l'équipe sur différents thèmes (inclusion des familles, découverte de nouvelles pédagogies, le langage ...). Ces voyages d'études sont utilisés en tant que vecteur de professionnalisation.

Ponctuellement, les parents peuvent faire appel, pendant la journée de crèche, à des **intervenants extérieurs** : médecin, kinésithérapeute ... Ceux-ci interviennent auprès d'enfants à la demande des parents et en concertation avec l'équipe.

Des échanges avec d'autres milieux d'accueil sont réalisés à l'occasion de **rencontres informelles ou formelles** (formations notamment, visites réciproques, rencontres inter-crèches).

Partager les expériences, échanger nos points de vue avec d'autres professionnels, mieux comprendre les autres et leur fonctionnement, mieux nous connaître dans un monde sans cesse en mouvement, sont les buts recherchés par cette dynamique d'ouverture.

De plus, l'équipe **accueille** chaque année des élèves en puériculture (notamment des élèves étrangères dans le cadre des échanges Erasmus), ainsi que des étudiant(e)s en diététique, en psychomotricité ...

Une collaboration étroite existe également entre l'Université de Liège (faculté de psychologie et des sciences de l'éducation) et la crèche par l'accueil de stagiaires, la réalisation de mémoire et la collaboration à des projets européens.

Dans un souci d'amélioration de l'intégration des stagiaires auprès des puéricultrices et des enfants, une attention particulière a été accordée à l'accueil de ceux-ci au sein de l'établissement. Ainsi, plusieurs puéricultrices ont été formées à cet effet et représentent les personnes relais pour toutes les questions, doutes, problèmes relatif(ve)s aux stagiaires.

Des contacts très étroits sont noués avec les acteurs de formation initiale et permettent une plus grande ouverture.

La crèche **vit en synergie et en partenariat permanent avec le Lycée technique provincial Jean BOETS** qui forme des puériculteur(trice)s, aspirant(e)s en nursing, agent(e)s en éducation, agent(e)s médico-sociaux, aides familial(e)s et aides soignant(e)s.

Dans un souci d'évolution constante, de nombreuses formations sont proposées et suivies par l'équipe en adéquation avec les objectifs poursuivis dans le Plan d'Amélioration de la Qualité de l'ONE et le projet d'accueil.

Dans ce cadre de formation continue, le partage des informations constitue également une de préoccupations essentielles de l'équipe.

Une heure de concertation pédagogique (en dehors des services d'enfants) est prévue à l'horaire pour chaque puéricultrice. Celle-ci permet à chacune de prendre du temps pour réfléchir et :

- De se documenter
- De créer des projets
- De mettre en place et d'évaluer des ateliers d'expérimentation
- De créer des panneaux de documentation
- De réaliser des décorations
- ...

Ce document d'accueil a été revu en 2019, par l'équipe éducative, dans le cadre du « Plan d'Amélioration de la Qualité » dictée par l'O.N.E. :

DODEMONT Nathalie, infirmière sociale, directrice
GENOT Marie-Julie, infirmière référente formation et projets
SEVRIN Françoise, diététicienne
VANROOSBROECK Christel, enseignante/psychologue
ADAM Marie-Christine, puéricultrice
BOLLY Catherine, puéricultrice
BUCKINX Manon, puéricultrice
CANALE Antonella, puéricultrice
DAKSKOBLER Elodie, puéricultrice
DREES Véronique, puéricultrice
FURNEMONT Justine, puéricultrice
GRIMONT Claire, puéricultrice
JANSSENS Pascale, puéricultrice
LEVAUX Lori, puéricultrice
MATHIEU Stéphanie, puéricultrice
MAUGERI Lindsay, puéricultrice
MILAN Fabienne, puéricultrice
ONCLIN Nathalie, puéricultrice
PAPADOPOULOS Barbara, puéricultrice
PETERS Julie, puéricultrice
PISSART Carole, puéricultrice
RENARD Capucine, puéricultrice
TOUSSAINT Manon, puéricultrice

TRANSITION
QUALIFICATION
PROFESSIONNEL

CRÊCHE PROVINCIALE - LES PACOLETS

Rue des Fontaines Roland, 57 4000 LIÈGE

Tél. : 04 279 68 40 ou 04 279 68 45

E-mail : nathalie.dodemont@provincedeliege.be

LYCÉE TECHNIQUE PROVINCIAL JEAN BOETS

Rue Hulloos, 52 - 4000 LIEGE

Tél : 04 279 68 00



© Getty Images

SPIC Juin 2019 XF Éditeur responsable : Province de Liège, Place Saint-Lambert 18A, 4000 Liège